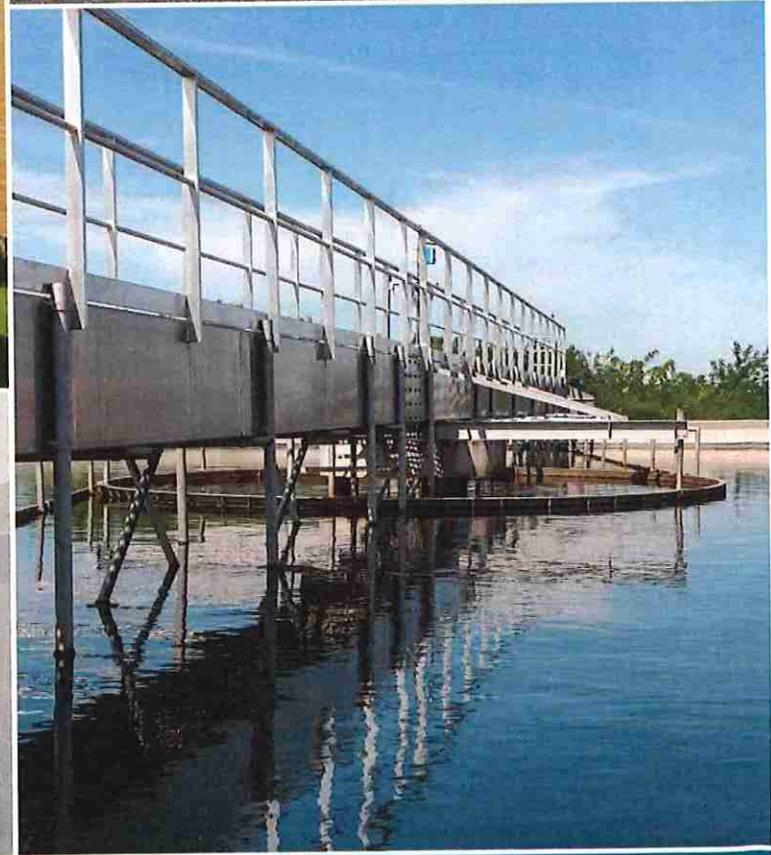


SIDEN
SIAN

Noréade
Les Régles du SIDEN-SIAN

RAPPORT 2022

SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DES SERVICES PUBLICS DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT



ARTRES

LES CHIFFRES CLES DE LA COMMUNE EN 2022

ARTRES (INSEE : 59019)

Les compétences transférées au SIDEN-SIAN

Compétences Exploitant du service	Organisme adhérent au 31/12/2022 Date d'adhésion	Date de 1ère adhésion de la commune
Eau Potable SIDEN-SIAN Noréade Eau	Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole 14/12/2021	07/09/1950
Assainissement Collectif SIDEN-SIAN Noréade Assainissement	Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole 14/12/2021	19/11/1976
Assainissement Non Collectif SIDEN-SIAN Noréade Assainissement	Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole 14/12/2021	20/09/2000
Gestion des Eaux Pluviales Urbaines SIDEN-SIAN Noréade Assainissement	Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole 14/12/2021	20/09/2000
Défense Extérieure Contre l'Incendie SIDEN-SIAN Noréade Eau	Commune 12/05/2014	12/05/2014

Le Service Public d'Eau Potable de la commune

Chaque UDI est un secteur de distribution d'eau potable dans lequel la qualité de l'eau est réputée homogène. Cette eau peut être issue de points de production d'eau potable, de transfert d'autres UDI ou d'achat d'eau en gros auprès d'autres collectivités.

Les unités de distribution qui alimentent la commune

UDI	Nombre de branchements de la commune alimentés par l'UDI	Nombre de branchements total de l'UDI
VENDEGIES-SUR-ECAILLON	455	3 341

La localisation des points de prélèvement d'eau des UDI alimentant les communes

UDI : VENDEGIES-SUR-ECAILLON

Localisation du prélèvement d'eau	Volume 2021 (m3)	Volume 2022 (m3)
VENDEGIES-SUR-ECAILLON Compteur Vendegies-Sur-Ecaillon P1 RUE DE SOMMAING	139 073	157 547

La localisation des points de transfert d'eau provenant d'autres UDI

UDI : VENDEGIES-SUR-ECAILLON

Localisation du transfert d'eau	Volume 2021 (m3)	Volume 2022 (m3)
Compteur Transfert UDI Vendegies-sur-Ecaillon (Artres) vers UDI Villereau	16 239	21 373
Compteur Transfert UDI Dorsale branche LQ vers UDI Vendegies-sur-Ecaillon (débitmètre)	267 057	221 846

Les ouvrages de stockage d'eau potable des UDI alimentant la commune

UDI : VENDEGIES-SUR-ECAILLON

Ouvrage	Volume (m3)	Date du nettoyage / désinfection
Réservoir d'Artres 600 m3	600	25/07/2022
Réservoir de Vendegies 650 m3	600	28/06/2022

La performance du réseau d'eau potable des UDI alimentant la commune

UDI	Indicateurs	2021	2022
VENDEGIES-SUR-ECAILLON	Rendement du réseau d'eau potable (%)	72,88	72,00
	Indice linéaire des volumes non comptés (m3/j/km)	3,87	3,67
	Indice linéaire des pertes en réseau (m3/j/km)	3,70	3,51

La qualité de l'eau distribuée dans les UDI alimentant la commune

UDI	Indicateurs	2021	2022
VENDEGIES-SUR-ECAILLON	Taux de conformité microbiologique (%)	100,00	100,00
	Taux de conformité physico-chimique (%)	99,93	99,82

Linéaire de réseaux de desserte et les branchements de la commune

Linéaire de réseau d'adduction d'eau potable / Km	Branchements d'eau potable au 31/12/2022	Branchements plomb - Etat connu au 31/12/2022
10,03	455	

Le programme de travaux Eau Potable de la commune et de l'UDI adopté par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice, en décembre 2022

Libellé de l'opération (Travaux)	Montant / € HT	Année prévisionnelle votée	Affectée sur
ARTRES - Rues du Marronnier et de la Fontaine	120 000,00	2022	2022
ARTRES - Rue de la République	200 000,00	2024	
ARTRES - Rue de la Viewarde	160 000,00	2024	
TOTAL	480 000,00		

Le volume d'eau consommé dans la commune

C'est le volume qui résulte des relevés des appareils de comptage des abonnés. Il se répartit comme suit :

Volumes	2021 (m3)	2022 (m3)
Abonnés domestiques	40 941	35 232
Administration	0	0
Agriculteurs	4 686	4 069
Industriels	0	0
Municipal	64	95
Vente d'eau en gros	0	0
Total	45 691	39 396

Le nombre d'abonnés de la commune

Volumes	2021	2022
Abonnés domestiques	431	435
Administration	0	0
Agriculteurs	10	10
Industriels	0	0
Municipal	3	3
Vente d'eau en gros	0	0
Total	444	448

Nombre d'interventions du service d'eau potable dans la commune en 2022

Interventions sur branchements eau potable	Interventions sur les systèmes de comptage	Interventions sur les réseaux de distribution d'eau potable
8	37	5

Le Service Public d'Assainissement Collectif de la commune

L'agglomération d'assainissement est constituée :

- des abonnés raccordés aux réseaux de collecte des eaux usées ;
- des abonnés non raccordés mais potentiellement raccordables.

Les abonnés de l'assainissement non collectif, ainsi que les entreprises/usines possédant leur propre station de dépollution, donc ne rejetant aucun effluent dans les réseaux collectifs, ne font pas partie de l'agglomération d'assainissement.

La commune et son ou ses agglomération(s) d'assainissement collectif

Agglomération d'assainissement et Station d'épuration	Secteur de la commune raccordé
MARESCHEs	Bourg

Le zonage d'assainissement de la commune

Date d'approbation du zonage	14/04/2006
Logements en zone d'assainissement collectif	448
Logements en zone d'assainissement collectif à raccorder	
Logements en zone d'assainissement non collectif	22

Le linéaire des réseaux de collecte d'assainissement collectif de la commune

Réseau unitaire / Km	Réseau séparatif usé / Km	Réseau séparatif pluvial / Km
1,16	4,58	5,63

La ou les agglomération(s) d'assainissement collectifs et leur station d'épuration

Voir les fiche(s) « Agglomération d'assainissement » pages suivantes.

Les stations de pompage d'eau usée de la commune

Stations de pompage (6)
ARTRES SR Résidence de la Drere
ARTRES SR impasse du moulin
ARTRES SR place de la fontaine
ARTRES SR rue de Maresches
ARTRES SR rue de la gare
ARTRES SR rue du pont

Les autres ouvrages de la commune

Nombre total de déversoirs d'orage (et trop-pleins autosurveillés)	4
Nombre de déversoirs d'orage auto surveillés (et trop-pleins autosurveillés)	

Nombre d'interventions du service d'assainissement collectif dans la commune en 2022

Interventions sur bouche d'égout	Interventions sur branchement assainissement	Interventions sur réseau assainissement
7	0	0

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif de la commune (SPANC)

Nombre d'interventions du service d'assainissement non collectif dans la commune en 2022

Contrôle de conception ANC	Contrôle d'exécution ANC	Contrôle périodique existant	Avis notaire complet ANC
1	0	0	0

Le Service de Gestion des Eaux Pluviales Urbaines de la commune (GEPU)

Les recettes du service de la commune

Libellé	2022	2023	Evolution
Cotisation syndicale pour eaux pluviales (Montant TTC)	22 323,00 €	24 142,50 €	8,15 %

Le montant est calculé selon la population de la commune (source INSEE).

Le Service de Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI)

Les ouvrages de défense incendie de la commune (au 14/09/2023)

Localisation	Nature	Débit à 0 bar m3/h	Débit à 1 bar m3/h	Pression statique / bar
LE SENTIER DE VENDEGIES angle ch du Tapage, face 25	I - Poteau incendie	56	37	2,3
20 LOTISSEMENT LE MARRONNIER	I - Poteau incendie	90	78	3,5
1 RESIDENCE A TOUT VENT	I - Poteau incendie	145	144	3,4
RESIDENCE LA DRERE	I - Poteau incendie	115	102	4,1
7 RESIDENCE LA DRERE	I - Poteau incendie	106	92	3,7
5 ROUTE DE PRESEAU	I - Poteau incendie	104	96	5,5
2 RUE DE L'EGLISE T.O.	I - Bouche incendie	134	133	4,2
2 RUE DE L'EGLISE	I - Bouche incendie	127	126	4,6
17 RUE DE LA FONTAINE	I - Bouche incendie	120	99	4,8
1 RUE DE LA GARE CHÂTEAU DES AVEUGLES	I - Poteau incendie	121	120	3,8
RUE DE LA GARE T.O. N° 32	I - Poteau incendie	123	103	3
43 RUE DE LA GARE ESSOR AGRICOLE	I - Bouche incendie	95	82	3,1
14 RUE DE LA LIBERATION	I - Bouche incendie	63	56	3,6
RUE DE LA LIBERATION intérieur château Mauviar	I - Poteau incendie	55	45	4,3
24 RUE DE LA REPUBLIQUE	I - Bouche incendie	91	81	5,1
3 RUE DERRIERE LES HAIES	I - Poteau incendie	89	76	4,5
1 RUE DU PONT T.O.	I - Bouche incendie	121	120	6
21 RUE DU PONT ANGLE RUE DU MOULIN	I - Poteau incendie			
20 RUE DU PREAU	I - Bouche incendie	124	113	5,4
15 RUE DU TAPAGE	I - Poteau incendie	54	43	2,9
27 RUE DU TAPAGE T.O.	I - Poteau incendie	76	70	3,4
41 RUE LEON GAMBETTA T.O.	I - Poteau incendie	102	95	5,5

Nombre d'interventions du service DECI dans la commune en 2022

Activités	Interventions en 2022
Renouvellement de poteaux et bouches	1
Contrôle de débit	20
Signalisation et accessibilité	1

Les recettes du service DECI de la commune

Libellé	Population	Montant unitaire	Montant prévisionnel 2023
Cotisation syndicale pour la DECI (Montant TTC)	1 073	5,00 €	5 365,00 €

Fiche 2022 Agglomération d'assainissement : MARESCHEs

Traitement des effluents

Ouvrage d'épuration / Code Noréade : MARESCHEs STEP / AA-0016

Maître d'ouvrage : SIDEN-SIAN - Exploitant : SIDEN-SIAN LE QUESNOY

Date de mise en service : 01/12/1991

Type de station : Boues activées faible charge

Milieu récepteur : La Rhonelle

Date (déclaration / d'autorisation) : 18/02/1991

Capacité nominale : 4 000 EH

Communes associées

Nom	Maître d'ouvrage	Exploitant du réseau	Agence de l'eau
ARTRES	Siden-Sian	Siden-Sian Le Quesnoy	Agence de l'Eau Artois-Picardie
MARESCHEs	Siden-Sian	Siden-Sian Le Quesnoy	Agence de l'Eau Artois-Picardie
ORSINVAL	Siden-Sian	Siden-Sian Le Quesnoy	Agence de l'Eau Artois-Picardie
SEPMERIES	Siden-Sian	Siden-Sian Le Quesnoy	Agence de l'Eau Artois-Picardie
VILLERS-POL	Siden-Sian	Siden-Sian Le Quesnoy	Agence de l'Eau Artois-Picardie

Capacité nominale d'épuration

Paramètres	DBO5	DCO	MES	P	NGL	N-NH4+
Capacité (kg/jour)	240,0	600,0	320,0	16,0		48,0
Charge entrante 2022 (kg/jour)	158,13	476,94	232,68	6,54	55,77	55,77
Débit nominal (m3/jour)	600		Débit de référence (PC95) (m3/j) 2022			1 584
Débit de pointe admissible (m3/h)	50		Volume traité (m3/an) 2022			189 581

Prescriptions de rejet au 01/01/2022

La station d'épuration est soumise à des normes de rejet fixées par arrêtés préfectoraux. Entre parenthèse, les normes moyennes annuelles

Paramètres	DBO5	DCO	MES	P	NGL	N-NH4+
Normes concentration (mg/l)	30,00	90,00	30,00			
Normes concentration réductibles (mg/l)	50	250	85			
Normes rendement (%)						
Nb dépassements autorisés/an	2	2	2	0	0	0

Résultats

Paramètres	DBO5	DCO	MES	P	NGL	N-NH4+
Charge sortante 2022 (kg/j)	1,60	14,36	2,02	1,30	3,12	0,96
Rendement 2022 (%)	98,99	96,99	99,13	80,11	94,40	97,66
Boues produites 2022 (TMS)	53,56		Boues évacuées 2022 (TMS)			62,42

Indicateur de performance et conformité (C = Conforme, NC = Non conforme)

Paramètres	Indicateurs	Valeur 2022
P254.3	Conformité des performances d'épuration au regard de l'acte individuel (en %)	100,00
P203.3	Conformité de la collecte des effluents	C
P204.3	Conformité des équipements d'épuration	C
P205.3	Conformité de la performance d'épuration	C

Si valeurs non indiquées, l'information n'a pas été transmise par la police de l'eau à la date d'édition : la conformité est consultable sur le site internet officiel du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie à l'adresse <http://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/> - Mode opératoire : Chercher le nom de la station de traitement puis via un clic sur le point bleu, accéder à la fiche complète qui apparaîtra sous la carte.

**SIDEN
SIAN**



Noréade

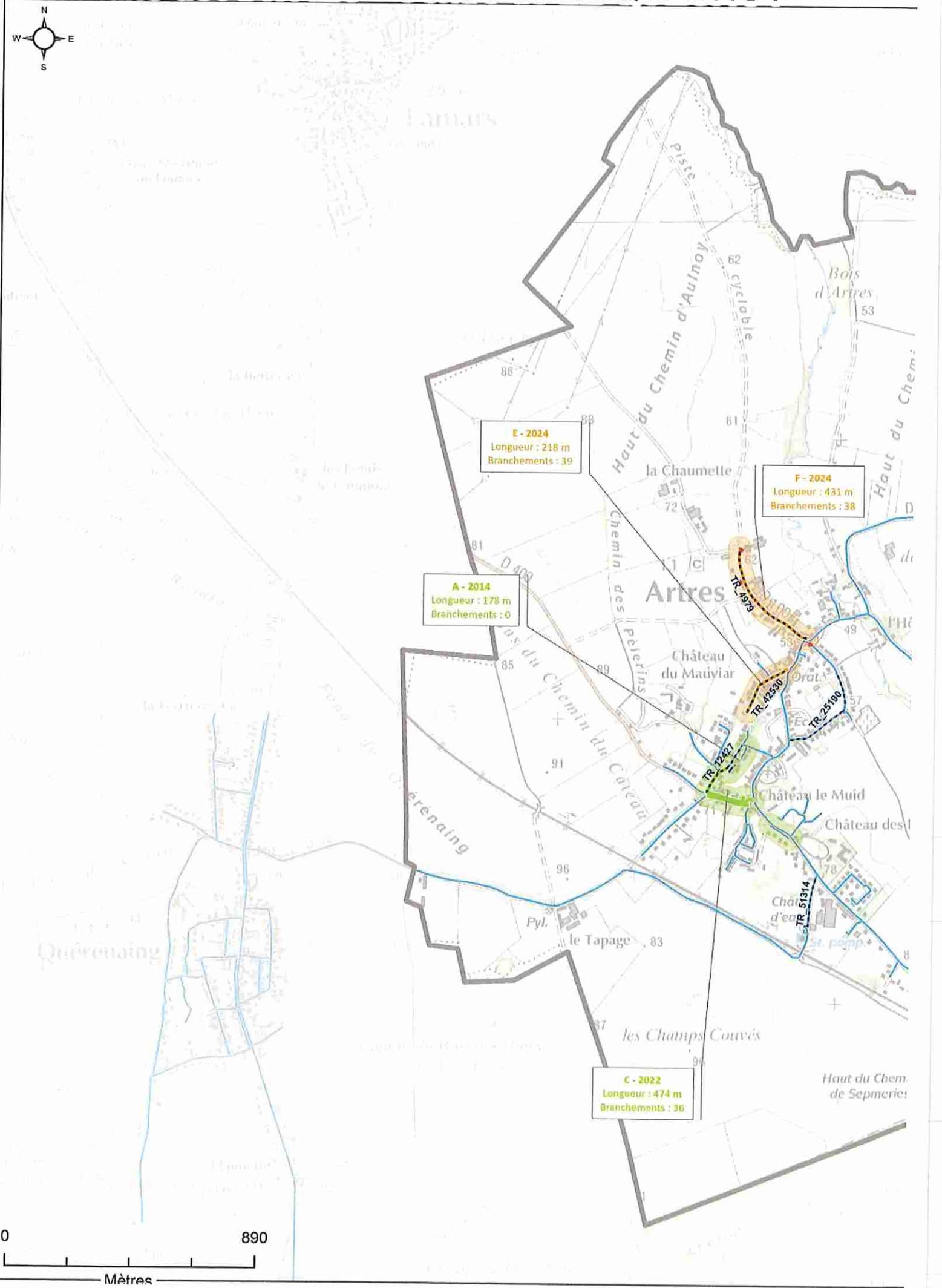
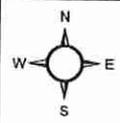
Les Régles du SIDEN-SIAN

ARTRES



**Renouvellement des réseaux
de distribution d'eau potable**

Commune de ARTRES - Centre de LE QUESNOY

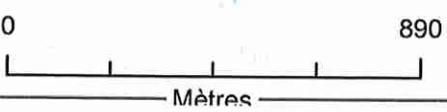


E - 2024
Longueur : 218 m
Branchements : 39

F - 2024
Longueur : 431 m
Branchements : 38

A - 2014
Longueur : 178 m
Branchements : 0

C - 2022
Longueur : 474 m
Branchements : 36



Date d'adhésion : 07/09/1950
par l'intermédiaire de : Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole
Population (Recensement 2019) : 1 073 habitants
Centre d'exploitation : Le Quesnoy
Commune adhérente à la DECI

Caractéristiques de l'Unité de Distribution (UDI)

UDI principale : VENDEGIES-SUR-ECAILLON

- Nombre de branchements actifs : 3 334
soit : 8 335 habitants
- Rendement (2021) : 72.9 %
- Indice linéaire de perte (2021) : 3.7 m³/km/j

Caractéristiques du réseau AEP de la commune

Nombre de branchements actifs : 451
Linéaire de réseau : 9.9 km
Nombre d'ouvrages de défense incendie (PI/BI) : 21

Travaux financés par Noréade depuis 2005

Année	Localisation	Type de programme	Nombre de branchements rénovés	Montant (€ H.T.)
2014	RUE DE LA GARE ET IMPASSE RUE DE LA DAME	Remplacement des réseaux	15	52 115
2017	RUE GAMBETTA	Branchement seul autre que plomb		19 132
2022	RUES DES MARRONNIERS ET DE LA FONTAINE	Renforcement des réseaux		120 000
TOTAL			15	191 247

Linéaire de réseau à renouveler : 675 m (soit 83 % du montant total)

**SIDEN
SIAN**



Noréade

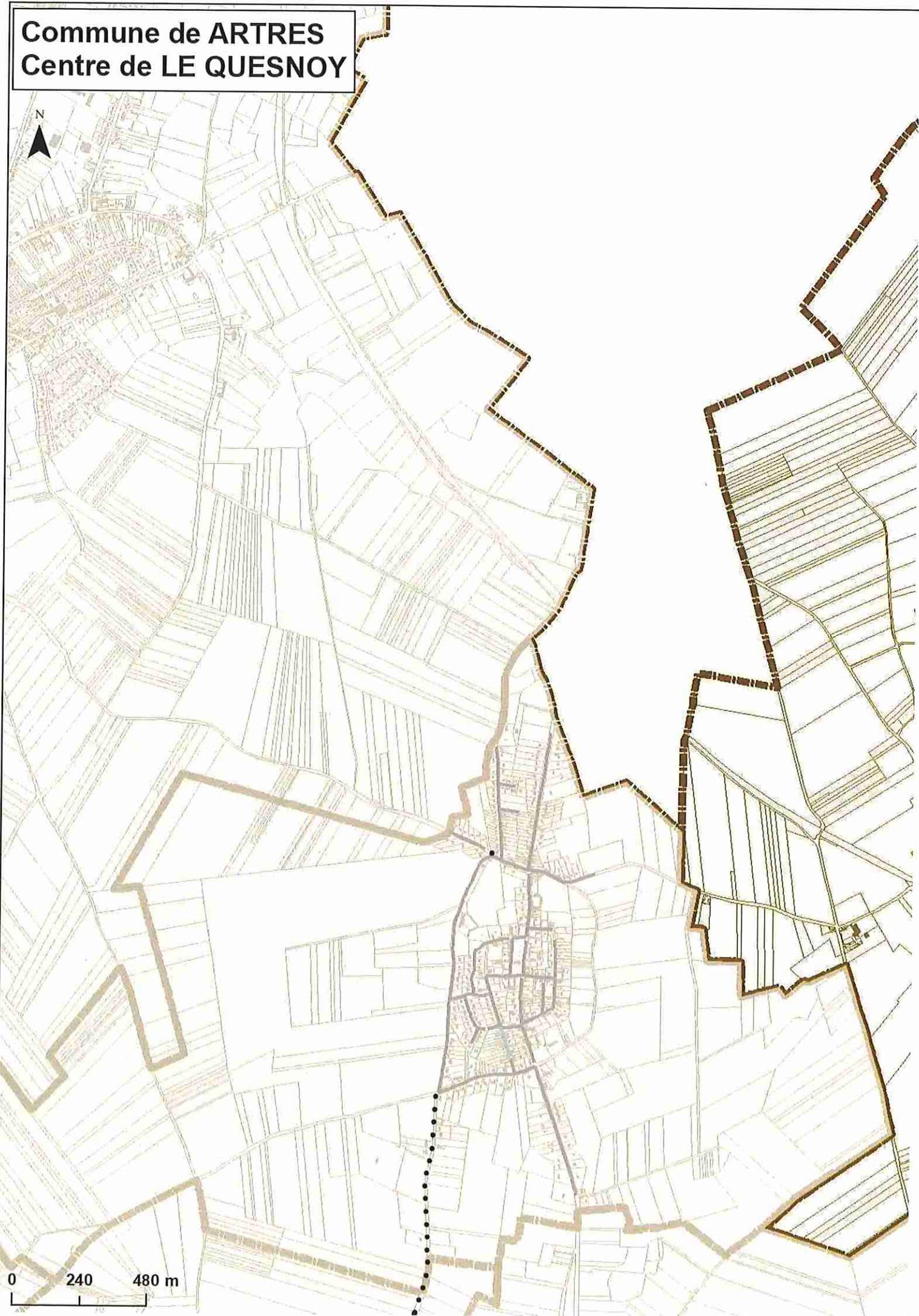
Les Régles du SIDEN-SIAN

ARTRES



Assainissement Collectif

Commune de ARTRES
Centre de LE QUESNOY



Date d'adhésion	: 19/11/1976
par l'intermédiaire de	: Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole
E.P.C.I	: CA Valenciennes Métropole
Centre d'exploitation	: Le Quesnoy
Compétences assainissement	: Collectif, Non Collectif, Eaux Pluviales
Population (Recensement 2019)	: 1 073 habitants
Agence de l'Eau	: Agence de l'Eau Artois-Picardie
S.A.G.E	: Escaut
Masse d'eau DCE	: RHONELLE à objectif 2015 (Bon état)
Priorité Agence de l'eau	: 1

Organisation géographique de l'assainissement

Agglomération d'assainissement

MARESCHEs (ARTRES, MARESCHEs, ORSINVAL, SEPMERIES, VILLERS-POL)

Zonage assainissement : approuvé le 14/04/2006 (Voir Plan)

Réseaux d'assainissement financés en tout ou partie par Noréade

Année	Opération	Logements desservis	Assainissement collectif (€ H.T.)	Assainissement pluvial (€ H.T.)
1978	Rue du Tapage		25 916	
1981	Rue des Ecoles		39 637	
1982	Rue de la Gare		30 490	
1984	Rue de la Viewarde		60 980	
1987	Rue du Pont		91 469	
1989	Rues de la Fabrique et du Préau (1ère partie)		76 225	
1989	OTEU ARTRES - MARESCHEs		121 959	
1992	Rues de la Fabrique et du Préau (2ème partie)		76 225	
1996	Rue de la Fontaine		152 449	
1997	Rue de la République (1ère partie)		129 582	
1998	Rue de la République (2ème partie)		45 735	
1999	Rue de la République (3ème partie) et ruelle du Moulin		45 735	
1999	Rue Gambetta		68 602	
2002	Rue de la Libération		70 000	
2008	Rue de la Gare (RD 100)		220 000	
2011	Création d'une station de refoulement intermédiaire sur l'OTEU		40 000	0
2011	Construction d'une station de refoulement intermédiaire à l'Oteu		35 000	
2012	Rue des écoles	5	16 531	63 682
2013	Remplacement du refoulement rue du pont		60 000	0
2018	Mise en séparatif de la rue de la Gare (1ère Partie)	20	190 000	0
2020	Assainissement de la Rue du Tapage	20	184 000	0
	TOTAL		1 854 004	

Facture Type en € au 1er Janvier 2022 base 120m3

ARTRES (59019)	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
<u>DISTRIBUTION DE L'EAU</u>					
Abonnement mensuel (Noréade Eau)	12	2.6300	31.56	1.74	33.30
Consommation (Noréade Eau)	80	1.3850	110.80	6.09	116.89
Consommation au-delà de 80 m3 (Noréade Eau)	40	1.5560	62.24	3.42	65.66
Préservation des ressources en eau (Agence de l'Eau)	120	0.0800	9.60	0.53	10.13
<u>COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES</u>					
Partie fixe mensuelle (Noréade Assainissement)	12	4.4000	52.80	5.28	58.08
Partie proportionnelle (Noréade Assainissement)	120	2.0420	245.04	24.50	269.54
<u>ORGANISMES PUBLICS</u>					
Modernisation des réseaux (Agence de l'Eau)	120	0.2100	25.20	2.52	27.72
Lutte contre la pollution (Agence de l'Eau)	120	0.3500	42.00	2.31	44.31
			TOTAL	579.24	46.39
					625.63

Facture Type en € au 1er Janvier 2023 base 120m3

ARTRES (59019)	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC	Variation 2023/2022
DISTRIBUTION DE L'EAU						
Abonnement mensuel (Noréade Eau)	12	2.6300	31.56	1.74	33.30	0.00%
Consommation (Noréade Eau)	80	1.5170	121.36	6.67	128.03	9.53%
Consommation au-delà de 80 m3 (Noréade Eau)	40	1.7470	69.88	3.84	73.72	12.28%
Préservation des ressources en eau (Agence de l'Eau)	120	0.0800	9.60	0.53	10.13	0.00%
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES						
Partie fixe mensuelle (Noréade Assainissement)	12	4.4000	52.80	5.28	58.08	0.00%
Partie proportionnelle (Noréade Assainissement)	120	2.2890	274.68	27.47	302.15	12.10%
ORGANISMES PUBLICS						
Modernisation des réseaux (Agence de l'Eau)	120	0.2000	24.00	2.40	26.40	-4.76%
Lutte contre la pollution (Agence de l'Eau)	120	0.3200	38.40	2.11	40.51	-8.57%
			TOTAL	622.28	50.04	672.32

L'évolution du montant TTC de la facture en 2023 est de 7.46%

NOTE D'INFORMATION

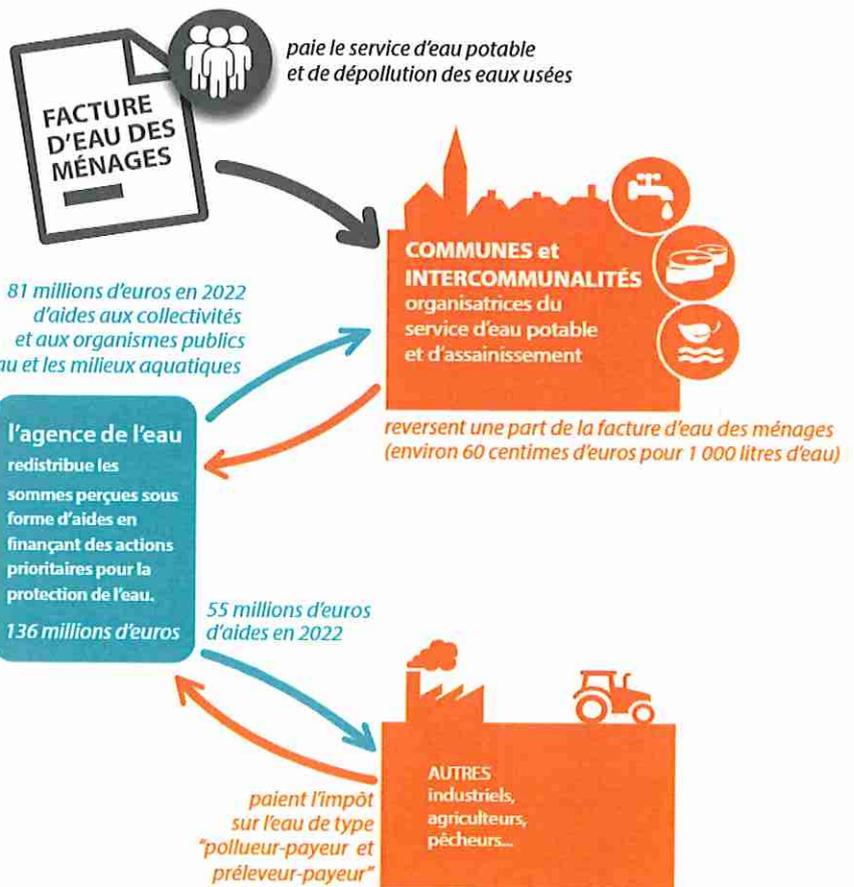
Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

L'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales, modifié par la loi n°2016-1087 du 8 août 2016 - art.31, impose au maire ou au président de l'établissement public de coopération intercommunale de présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable destiné notamment à l'information des usagers. Ce rapport est présenté au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. Le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale y joint la note établie chaque année par l'agence de l'eau ou l'office de l'eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention.

Édition mai 2023
CHIFFRES 2022

L'agence de l'eau vous informe

LES REDEVANCES ET LES ACTIONS EN 2022



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le prix moyen de l'eau dans le bassin Artois-Picardie est de 4,73 euros TTC/m³. Pour un foyer consommant 120 m³ par an, cela représente une dépense d'environ 570 euros par an.

Les composantes du prix de l'eau sont :

- le service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation)
- le service de collecte et de traitement des eaux usées
- les redevances de l'agence de l'eau qui représentent en moyenne 14 % du montant de la facture d'eau.
- les contributions aux organismes publics (Voies Navigables de France...) 0,005 € par m³ en moyenne sur le bassin.
- la Taxe sur la Valeur Ajoutée de 5,5% sur l'eau potable et de 10% sur l'assainissement

Pour obtenir une information précise sur votre collectivité, rendez-vous sur www.services.eaufrance.fr

Suivez l'actualité



de l'agence de l'eau Artois-Picardie : agence.eau-artois-picardie.fr

QUELLE ORIGINE DES REDEVANCES 2022 ?

En 2022, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) encaissées par l'agence de l'eau s'est élevé à 152,15 millions d'euros dont 117,64 millions en provenance de la facture d'eau.

recettes / redevances

Qui paie quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances perçues en 2022 ? (valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €) - source : agence de l'eau Artois-Picardie mars 2023



À QUOI SERVENT LES REDEVANCES ?

Grâce à ces redevances, les agences de l'eau apportent, dans le cadre de leurs programmes d'intervention, des concours financiers (subventions, prêts) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité l'atteinte du bon état des masses d'eau et des cours d'eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau.

interventions / aides

Comment se répartissent les aides pour la protection des ressources en eau pour 100 € d'aides en 2022 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 € d'aides en 2022) • source agence de l'eau Artois-Picardie



POURQUOI DES REDEVANCES ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

Les Agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour minimiser les pollutions des réseaux d'assainissement en particulier en temps de pluie, économiser la ressource en eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions d'origine agricole, restaurer le fonctionnement naturel des rivières, éviter l'érosion, protéger les milieux naturels et agricoles comme les zones humides qui favorisent entre autres l'épuration et la gestion des eaux...

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie.

ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE EN 2022

L'année 2022 a une nouvelle fois été très intense en terme d'activité, avec notamment le déploiement du plan de résilience et la préparation du rôle futur de l'Agence dans l'adaptation de la politique de l'eau à la transition écologique et au dérèglement climatique. Les indicateurs annuels illustrent concrètement les bénéfices des actions de l'Agence en faveur de l'eau et de la biodiversité.



* MAEC : mesures agro-environnementales et climatiques / BIO : pour agriculture biologique / PSE : paiement pour services environnementaux

LE ROLE DES AGENCES DE L'EAU

Les six agences de l'eau françaises sont des établissements publics du ministère chargé du développement durable. Elles regroupent environ 1 500 collaborateurs et ont pour missions de contribuer à réduire les pollutions de toutes origines et à protéger les ressources en eau et les milieux aquatiques.

Pour reconquérir le bon état des eaux demandé par la directive cadre sur l'eau, les agences de l'eau recherchent la meilleure efficacité environnementale,

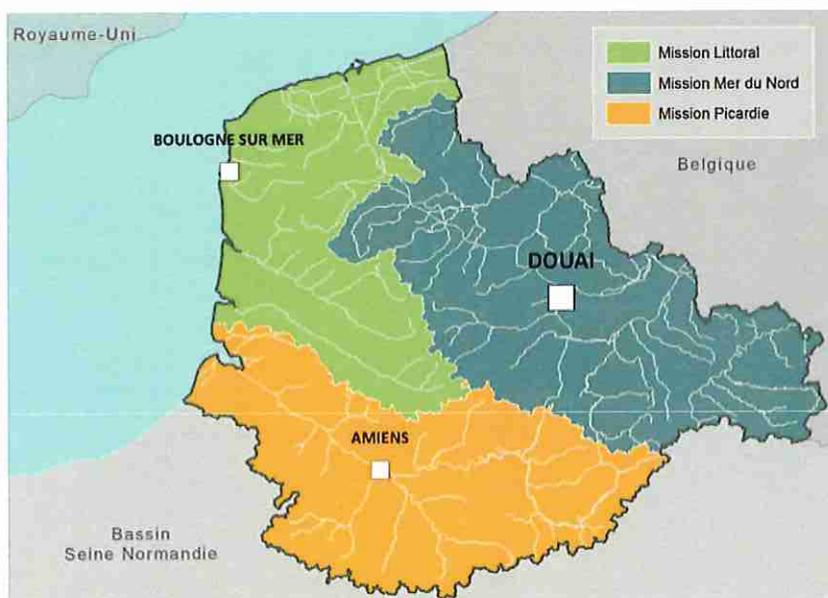
- en étudiant et mesurant l'évolution de la qualité de l'eau

- en privilégiant l'action préventive,
- en apportant un appui technique et financier aux projets les plus efficaces pour les milieux aquatiques,
- en mobilisant les acteurs (Comité de Bassin) et en organisant la concertation pour assurer la cohérence des actions sur les territoires de l'eau,
- en travaillant en complémentarité avec l'action réglementaire et la police de l'eau, en particulier dans la mise en œuvre des objectifs des schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE).
- en contribuant à la solidarité pour l'accès à l'eau et à l'assainissement dans le monde.

LA CARTE D'IDENTITÉ DU BASSIN ARTOIS-PICARDIE

Des plaines agricoles de Picardie jusqu'à la mer du Nord, le bassin Artois-Picardie s'étend sur 20 000 km² et compte 8 000 Km de cours d'eau, 60 000 Ha de zones humides et 270 Km de côtes.

Il concerne 4,7 millions d'habitants, 2 466 communes, 5 départements et 2 districts internationaux : celui de l'Escaut et celui de la Meuse



Siège de l'Agence de l'eau Artois-Picardie

200 rue Marceline DESBORDES –
Centre Tertiaire de l'Arsenal –
BP 80 818 Douai CEDEX
Tél : 03 27 99 90 00
Fax : 03 27 99 90 15

Mission Littoral

56 rue Ferdinand BUISSON
BP 217 – 62 203 Boulogne-sur-mer CEDEX

Mission Mer du Nord

200 rue Marceline DESBORDES
Centre tertiaire de l'Arsenal
BP 80 818 – 59 508 Douai CEDEX

Mission Picardie

64 bis rue du Vivier – BP 41 725
80 017 Amiens CEDEX 01

www.eau-artois-picardie.fr

